

<b>Fiche de travail</b> Division sport d'élite 530	<b>Concours de qualification CSJ et SCA GAF</b> Précisions sur le matériel
----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

De	A	A l'att.	Date
Jean-Louis Scheggia	GS compétitions GA Secteur GA	Organisateurs concours de qualification	22.11.2020

## 1. Agrès

Tous les agrès doivent être homologués par la FIG. Il est autorisé d'avoir plusieurs fournisseurs pour un même plateau de compétition (par exemple barres asymétriques Gymnova et table de saut Spieth). La liste des fournisseurs dont le matériel est homologué par la FIG se trouve sous :

<https://www.gymnastics.sport/site/> > About the FIG > Apparatus

Attention : cette liste est remise à jour régulièrement.

Pour les compétitions ouvertes uniquement aux catégories P1 et P2 le praticable de sol peut être un modèle "Berlin" ou similaire.

Pour les compétitions comportant deux concours en parallèle, les barres asymétriques et la poutre ainsi que les tapis de réception du second set d'agrès peuvent ne pas être homologués par la FIG mais doivent correspondre aux normes de cette dernière. Dans tous les cas, les tremplins utilisés doivent être homologués.

## 2. Tapis

P4, P4A, P5, P6 et P6A: tous les tapis doivent être aux normes de la FIG et homologués par cette dernière.

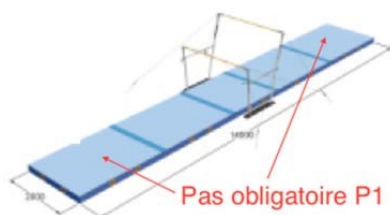
P1, P2 et P3 : en cas de compétition en parallèle avec deux catégories différentes, les exceptions suivantes sont admises:

### a) Saut :

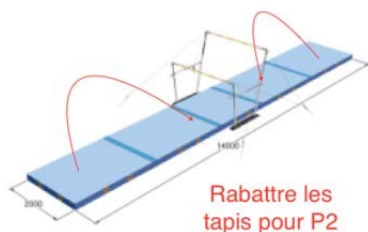
- Programme 1 : un tapis homologué FIG de minimum 200 x 250 x 20 cm pour la réception du saut en extension depuis le caisson. Il est aussi possible de placer le tapis en longueur (200 cm de large x 250 cm de long).
- Programme 2 : deux tapis homologués FIG de minimum 200 x 250 x 20 cm pour la réception + tapis «happy landing» homologué FIG de 10 cm. Il est aussi possible de placer les tapis en longueur (200 cm de large x 500 cm de long).
- Programme 3 : tapis homologués FIG original.

### b) Barres asymétriques :

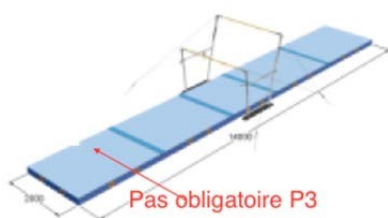
- Programme 1 : tapis homologués FIG minimum 6 mètres de long + 1 tapis 300 x 200 x 40 cm.



- Programme 2 : tapis homologués FIG minimum 6 mètres de long + tapis « happy landing » homologué FIG de 10 cm. Les deux tapis extérieurs sont rabattus sur les tapis intérieurs afin d'obtenir la hauteur de 40 cm exigée par les directives du programme national.

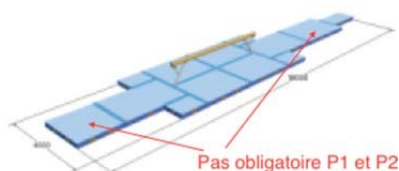


- Programme 3 : tapis homologués FIG minimum 10 mètres de long + tapis « happy landing » homologué FIG de 10 cm.



c) Poutre :

- Programme 1 + 2 : les tapis annotés sur le dessin sont facultatifs. Le tapis « Happy Landing » homologué FIG de 10 cm est obligatoire pour toutes les catégories.



- Programme 1, 2, 3 : Il est autorisé d'installer deux poutres en parallèle partageant le même tapis central.



**3. Divers :**

- Lorsque, selon les exceptions ci-dessus, les normes de la FIG au niveau de la longueur totale des tapis ne sont pas respectées, il est autorisé d'ajouter, pour des questions de sécurité, des tapis supplémentaires non homologués (par exemple : tapis de 200 x 160 x 16 cm).
- Le matériel supplémentaire exigé à certains agrès pour différentes catégories (exemple : montagne de tapis pour le saut en P1) ne doit pas être homologué par la FIG mais correspondre aux normes énoncées dans le programme de compétition GAF de la FSG.
- Pour les catégories ne faisant pas partie du programme de compétition FSG (PP, Open, etc.), les agrès et les tapis sont laissés au libre choix de chaque organisateur.

**En cas de divergence, le texte en français fait foi**